

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 27 FÉVRIER

LEUR BUDGET !

Voici l'opinion de M. Amagat sur le projet de budget déposé par M. Rouvier. Nous empruntons cet article à l'Autorité :

Le projet de finances qui vient d'être présenté à la Chambre des députés est l'œuvre d'un gouvernement insouciant, inconscient, cynique.

Comment ! en nous accusait, il y a deux mois à peine, de calomnier la gestion opportuniste, et on espère, aujourd'hui, que le pays acceptera, tout à la fois, la continuation des emprunts et le commencement des impôts !

Disons d'abord que, malgré la gravité, le péril de la situation financière, il est possible encore de trouver, dans le budget, assez de ressources, non seulement pour équilibrer les dépenses et les recettes, mais aussi pour constituer une réserve destinée à l'amortissement de l'arriéré.

Nous prenons, quant à nous, l'engagement à la face du pays d'établir, devant une réunion d'hommes compétents, un budget en équilibre, sans diminuer d'un sou les dépenses de la guerre et de la marine, et sans accroître les contributions d'un centime.

Examinons ensuite à grands traits les combinaisons de M. Rouvier, en réprimant l'indignation que nous cause la conduite d'un homme qui vantait hier, effrontément, la régularité de sa gestion et qui se prépare aujourd'hui — nous allons le prouver — à charger le pays de 200 millions d'impôts nouveaux.

Ce que M. Rouvier appelle sa réforme de l'impôt foncier ne supporte pas la discussion. Entre des solutions toutes mauvaises, il a fini par tirer, à pile ou face, celle qu'il nous présente. Il opère un dégrèvement de la terre d'une quinzaine de millions, mais sans examen, sans critique, sans distinction entre les départements riches et les départements pauvres, sans différenciation des cotes élevées et des cotes misérables. Et cela pour faire passer une augmentation de l'impôt sur la propriété bâtie, à l'heure où la propriété bâtie traverse une crise qui retentit sur la situation de certains gros établissements. Si l'accroissement de l'impôt sur la propriété bâtie est une mesure équitable, nous demandons que les ressources qu'il fournira soient réservées pour l'imprévu. Mais le ministre comprend lui-même combien cette innovation est dangereuse puisque, pour en obtenir la ratification, il sent la nécessité de faire un dégrèvement, égal à la taxation nouvelle, sur la propriété non bâtie. Admirez l'habileté de ce ministre, de cet ancien adversaire des impôts de consommation, qui diminue les fortes cotes foncières, à l'heure où il augmente de moitié la boisson des pauvres du Nord de la France !

Sa prétendue réforme de l'impôt des boissons n'est pas mieux étudiée, n'est pas plus sérieuse que son projet hâtif sur les contributions directes. Il a copié un vieux plan de M. Sadi Carnot, qu'il fit échouer, lui-même, en 1887, plan dont le défaut principal est l'improportionnalité, car il tend à dégrever l'ali-

ment des uns pour décharger celui des autres. Si M. Rouvier a reconnu un maître dans M. Sadi Carnot, qu'il jeta si lestement par terre jadis, il en a un second, de grande autorité financière, en M. Yves Guyot. C'est à ce dernier qu'il a pris un projet, aussi complexe que perfide, mal étudié au reste, sur l'impôt successoral. Ce projet ne fait pas corps avec le budget, mais il en est l'annexe nécessaire. Son adoption aurait pour résultat de donner aux contribuables une vingtaine de millions, par la déduction des dettes dans le calcul de l'impôt, et de leur en prendre une soixantaine par l'augmentation de la matière imposable.

Nous sommes maintenant en mesure d'affirmer qu'on s'apprête à nous faire supporter, aujourd'hui ou demain, 200 millions d'impôts nouveaux : on demandera 120 millions à l'alcool et aux sucres et 40 millions environ au capital des successions. Nous voilà à 160 millions. Les 40 autres millions seront fournis par les douanes ou par la propriété bâtie, à laquelle on ne renonce pas à arracher les 30 millions entiers qu'on espérait bien, il y a quelques mois, lui faire rendre, dès cette année même, si les protestations, parties de tous les côtés, n'avaient effrayé et arrêté le ministère.

Continuation des emprunts, propositions diverses de nouveaux impôts ! Voilà l'opportunisme pris en flagrant délit de tromperie électorale !

Ces impôts seront-ils votés ? Non, si l'opposition commence dès aujourd'hui une campagne vigoureuse et ininterrompue contre les projets du gouvernement. Si l'opposition fait son devoir, tout son devoir, nous mettons au défi les élus de M. Constans d'oser voter les taxes dont on menace les paysans et les ouvriers.

AMAGAT.

DIVERSION A REDOUTER

La victoire remportée par les socialistes le 20 février et celle que leur prépare le ballottage prochain remplissent de consternation le monde gouvernemental allemand. Il y a de quoi. Le Cartel est effondré et sur ses ruines s'élève la formidable coalition des catholiques, des protestataires, des progressistes, auxquels vont s'adjoindre un nombre inconnu mais imprévu de socialistes.

Certes, tel n'était pas le résultat qu'attendait de ses récents rescrits le jeune empereur et, pour une fois que les conseils du chancelier n'ont pas été suivis, il n'a pas lieu de s'en féliciter.

L'unité de l'Allemagne, on l'a souvent dit, est plus apparente que réelle. Bien des causes de dislocation se révèlent à l'observateur attentif. Pour le vulgaire, il ne voit que l'armée ; or, celle-ci est bien une. La haine de l'ennemi commun, vraie ou factice, du Français qui menace la patrie allemande et veut la dévorer, en fait la redoutable unité. Mais en dehors de l'armée et de l'idée de défense commune qu'elle incarne, que de pensées divergentes !

La Prusse est odieuse à tous ces petits peuples qu'elle a écrasés pour les fondre dans son propre creuset bien plus que dans le creu-

set allemand qu'ils rêvaient depuis un siècle. L'arrogance de ses fonctionnaires, le poids de son militarisme, les charges de ses impôts, l'âpreté de sa suzeraineté leur pèsent comme une armure étrangère.

Le socialisme est la porte par laquelle s'échappent tous les mécontentements. Jadis il ne recueillait que les voix des districts industriels ; aujourd'hui ces districts se sont multipliés, leur population s'est multipliée prodigieusement ; mais, en outre, il recueille celles de tous les mécontents du régime actuel, et Dieu sait s'ils sont nombreux dans l'Allemagne du Nord et dans les petits Etats de l'Allemagne du Sud ! Contre cette formidable poussée, dont la phalange à peu près intacte de M. Windthorst diminue seule le recrutement, dans les régions industrielles de l'Ouest, que pense et que peut faire le gouvernement ? Une dissolution ? Les socialistes ont conscience de leur force aujourd'hui encore mieux qu'hier. Leur propagande est si active et si habile qu'ils reviendraient plus nombreux après qu'avant. Plaise à Dieu que chez ce jeune souverain, dont le tempérament nerveux s'accommode facilement des mesures rapides, une diversion, à laquelle trop souvent, hélas ! ont recours les gouvernements aux abois, ne vienne pas à se présenter comme une ressource heureuse. L'influence du chancelier décline. Ses avis ne sont plus écoutés toujours et on sait qu'ils étaient toujours pacifiques. Je ne crois pas aux sombres pronostics. Mais enfin, il ne faut pas nous cacher à nous-mêmes que ce côté-là est un de ceux par lesquels les élections du 20 février nous touchent de très près.

A. RIVIÈRE.

Le duc d'Orléans à Clairvaux

Avant le départ pour Clairvaux

Le Prince, avant de monter en voiture dans la cour du Palais-de-Justice, se tourna vers le groupe de personnes qui l'entouraient et dont faisait partie M. Lozé, le directeur de la Conciergerie en uniforme, des gardiens de prison et des agents du transfèrement chargés d'accompagner le duc d'Orléans jusqu'à Clairvaux : « Monsieur, dit le duc d'Orléans au directeur de la Conciergerie, bien que prisonnier, je me souviendrai toute ma vie de mon séjour ici et des soins dont j'ai été l'objet. »

Le duc serra alors la main du directeur, M. Gaude, et lui remit 1,000 francs avec la lettre que l'on va lire :

« Monsieur le directeur,

« Je vous prie de vouloir bien distribuer au personnel de la Conciergerie la somme de mille francs ci-incluse, en remerciant de ma part chacun de ceux qui ont pris soin de moi.

« Veuillez croire, monsieur le directeur, que je suis très touché de la courtoisie extrême que vous avez apportée à mon égard dans l'exercice de vos fonctions.

« Recevez, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» Duc d'ORLÉANS. »

Cela fait, le prince, s'enveloppant dans une fourrure, monta dans le coupé qui l'attendait.

Grandeur administrative

Mais la grandeur du gouvernement républicain l'oblige à repousser, paraît-il, ces gratifications, sans doute pour éviter des comparaisons fâcheuses pour l'administration républicaine, généralement fort pingre.

Nous apprenons, en effet, que le directeur de Clairvaux a été invité à faire connaître au duc d'Orléans que la somme qu'il avait donnée serait déposée au greffe de l'établissement où il est actuellement et qu'elle figurerait en avoir à son compte de dépenses personnelles.

C'est le personnel de la Conciergerie qui ne va pas être content !

Dans la cellule

En entrant dans sa cellule, le Prince dit :

— J'aimerais mieux la caserne ; mais puisqu'on ne veut pas de moi comme soldat, je me résigne.

Puis, Monseigneur demanda l'autorisation de télégraphier à sa mère, Madame la Comtesse de Paris, et à sa tante, M^{me} la duchesse de Chartres.

Le régime du captif

Le gouvernement, nous l'avons dit, compte ajouter quelques vexations au régime de l'auguste prisonnier. C'est ainsi que le nombre des visiteurs sera limité ; néanmoins les membres de la famille seront admis auprès du captif. Aussi S. A. R. M^{me} la duchesse de Chartres et la princesse Marguerite, sa fille, vont s'installer au château d'Arc, propriété du prince de Joinville, afin d'être à portée de visiter le duc d'Orléans.

Le château d'Arc, en effet, est situé à une distance relativement courte de Clairvaux ; on la franchit en deux heures en voiture.

Si les rigueurs du gouvernement républicain ne vont pas jusqu'à imposer à un fils de la Maison de France le régime alimentaire de la prison, le prince trouvera facilement à faire venir ses repas du dehors. Il existe, en effet, à Clairvaux deux hôtelleries où les fonctionnaires de l'endroit prennent leur pension.

À Paris

M. Bocher a envoyé une très longue dépêche à Monseigneur le Comte de Paris, pour le mettre au courant de la nouvelle phase de l'affaire de S. A. le duc d'Orléans.

Monseigneur le Comte de Paris recevra, à New-York, cette communication.

Indisposition du Prince

Suivant une dépêche adressée à la Petite République française, le prince aurait éprouvé, avant-hier, après dîner, une assez grave indisposition attribuée aux fatigues du voyage.

Une autre dépêche de l'Agence Havas dit :

« Les informations du ministère de l'intérieur démentent que le duc d'Orléans ait eu, mardi soir, de violentes coliques. »

Voilà le ministre de l'intérieur obligé de se tenir au courant des nouvelles du prisonnier de Clairvaux, et voilà le prisonnier de Clairvaux devenu une affaire d'Etat ! Qui aurait pu espérer cela ?

Vraie ou fautive, cette nouvelle sera toujours fâcheuse pour le gouvernement, d'autant plus que, lundi, M. Vaillant émettait au Conseil municipal de Paris cette proposition digne de 93 :

« Considérant que, dans une République, tout prétendant au trône ou à la dictature doit être proscrit comme ennemi public, s'il ne peut être supprimé... »

Si un malheur arrivait, même par cause très naturelle, quelle terrible responsabilité encourrait le ministère !

Le duc d'Orléans est tenu en prison par la République, parce qu'il est venu réclamer le droit d'être simple soldat de la France.

INFORMATIONS

LA DROITE ET L'AMNISTIE

Dans la discussion de lundi, la Droite s'est sagement abstenue d'intervenir. Elle n'avait point à le faire. Quant à son vote, il était dicté en quelque sorte par les convenances. On n'aurait pas manqué de prétendre que derrière un vote pour l'amnistie, il y avait on ne sait quel marchandage politique dont la pensée ne pouvait même venir à des députés monarchistes. La Droite se guide uniquement sur les principes et ne se laisse influencer par aucune considération étrangère.

Un journal nous montre un réfractaire du service militaire qui a déserté plutôt que de servir son pays.

Repris par la gendarmerie, il vient de passer en police correctionnelle et il a attrapé deux ans de prison. En s'entendant condamner, il s'écrie :

— Deux ans de prison... Autant, juste, qu'au duc d'Orléans... Et pour avoir déserté !

On parlait, mardi, dans les couloirs de la Chambre, entre députés républicains et bonapartistes, de la détention de M^{er} le duc d'Orléans :

— Eh ! bien, dit un nouveau venu, est-ce qu'on va l'élargir ?

— Non ! répondit un député, il n'est pas question de l'élargir ; on se contente de le « grandir » !

LA CONFÉRENCE DE BERLIN

Une note de l'Agence Havas dit :

« Il est possible que le gouvernement français, revenant sur ses dispositions primitives, accepte l'invitation d'assister à la conférence de Berlin pour le règlement des questions ouvrières.

» Le gouvernement allemand accepterait d'ailleurs que le programme, dressé en vue de

la conférence de Berne, soit inséré dans le programme de la conférence de Berlin.

» C'est par cette concession que l'on s'explique l'ajournement de la conférence de Berne, décidée par le gouvernement fédéral. »

M. Spuller, ministre des affaires étrangères, a reçu la confirmation officielle de la nouvelle d'après laquelle la conférence de Berlin aurait un caractère purement économique.

Cette conférence sera présidée par M. de Berlegisch, ministre du commerce de l'empire allemand.

Les discussions auront lieu en français, et les puissances participantes seront représentées non par des diplomates, mais par des économistes.

C'est en somme la conférence de Berne qui serait transportée à Berlin. Le gouvernement français ayant adhéré à la conférence de Berne, n'a pas cru pouvoir refuser son adhésion à celle de Berlin à laquelle toutes les puissances convoquées ont accepté de se rendre.

Le gouvernement français désignera prochainement les trois économistes qui seront chargés de le représenter.

L'adhésion du cabinet français comportera du reste certaines réserves.

Il sera notamment convenu que les résolutions de la conférence ne sauraient en aucun cas lier les nations participantes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 février 1890.

L'activité du marché se concentre de plus en plus sur le marché des rentes françaises. Le 3 0/0 s'élève à 88.32 ; le 4 1/2 0/0 suit à distance à 105.45.

Le Crédit Foncier se négocie à 4,310. Les obligations foncières et communales sont de plus en plus recherchées.

La Banque de Paris vaut 790 ; la Banque Nationale du Brésil 580.

La Société Générale conserve ses cours précédents à 478.75. Le Crédit Lyonnais monte à 737.50. La Banque d'Escompte est calme à 520. Les Dépôts et Comptes Courants sans changement à 600.

La Banque des Pays-Autrichiens a réalisé en 1889 des bénéfices qui permettront, assure-t-on, la distribution d'un dividende de 35 fr. Dans ces conditions, on s'explique les demandes dont elle est l'objet.

Une très importante affaire financière est en préparation, et va voir le jour incessamment : c'est la création d'un Crédit Foncier et Agricole en Tunisie, réclamé depuis longtemps par tous les colons de Tunis. Cet établissement est appelé, vu les besoins impérieux de la Régence, à rendre d'immenses services, en constituant l'organisation du crédit en Tunisie qui faisait totalement défaut jusqu'à ce jour.

Les Pierreries de Ceylan ont un bon courant d'affaires à 62.50.

L'obligation des chemins de Porto-Rico non libérée est à 276 ; la libérée cote 277.

On échange de 386 à 387 l'obligation des chemins de fer Russes d'Orel-Griasi rapportant 24.70 net d'impôt.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 393.

— Quelle chance que je sois enrhumée, ajouta-t-elle en offrant à la fillette d'appétissantes pastilles de gomme sucrée.

A cet âge, les bonbons sont une tentation irrésistible : Geneviève, ainsi encouragée, mit la main dans le sac et la retira vite.

— Comment donc, nous allons partager... mon rhume ne s'en portera que mieux.

Elle versa la plus grande partie des pastilles dans les mains de l'enfant ravie. Séverine voulut s'interposer, mais M^{lle} Darthel, d'un regard affectueux, lui montra la petite, très occupée à contempler ses richesses.

Comment souffler sur cette joie ?

Cependant, dans sa susceptibilité perspicace, la jeune fille, devinant un désir secret de s'insinuer dans leur intérieur, devint plus réservée encore.

Très fine, M^{lle} Darthel s'en aperçut. Pour détourner les soupçons, elle s'informa de la voisine, demanda des détails, et bref, parlait de se retirer, lorsqu'un pas se fit entendre dans l'escalier.

Leste, vif, ce pas ne pouvait être celui de la vieille femme... en effet, la minute d'après, la porte s'ouvrit et Flavie parut, tenant à la main un joli bouquet de laurier-thym.

NOUVELLES MILITAIRES

LE CAS DU GÉNÉRAL CASTEX

Voici la composition du Conseil d'enquête constitué pour statuer sur le cas du général Hubert-Castex :

MM. le général de division de Galliffet, président ; le général de division Coste, rapporteur ; le général de division de Verdières, le général de brigade Guichard, le général de brigade Répécaud, membres.

LES REMONTES

M. le ministre de la guerre vient de constituer une commission chargée d'étudier les diverses questions qui se rattachent à la remonte.

M. le général de Galliffet a été nommé président de cette commission, dont MM. les généraux de Jessé, Bonie, Dailod, de Kermartin, de Vaulgrenant, etc., font partie.

GRANDES MANŒUVRES

Nous lisons dans la *France Militaire* :

« On sait qu'en 1890 le 4^e corps d'armée manœuvrera contre le 2^e corps. Ces manœuvres seront intéressantes, malgré les maigres effectifs dont on disposera, car elles se feront probablement avec la poudre sans fumée.

» C'est sans doute après cette expérience que la nouvelle tactique de combat sera définitivement choisie.

» Nous souhaitons vivement qu'on en finisse avec les traditions du coude à coude on à intervalles symétriques qui ont cours actuellement et qu'on se décide à adopter franchement un dispositif de combat qui ne soit pas en désaccord avec l'armement dont la France dispose aujourd'hui. »

L'ARMEMENT RUSSE

On mande de Saint-Petersbourg, 25 février :

« Le ministre de la guerre va envoyer en France le colonel d'état-major Tchepelewski pour étudier dans les manufactures d'armes françaises la fabrication du fusil Lebel. »

LES AÉROSTATS MILITAIRES EN RUSSIE

On lit dans l'*Invalide russe* :

« En décembre, a eu lieu la première sortie des officiers qui ont fait leurs études à l'École d'application aérostatique. Tous ces militaires sont bien préparés pour la mission à laquelle ils se consacrent. Chacun d'eux a fait au moins trois ascensions en ballon libre et tous ont acquis l'habitude des observations en ballon captif.

» En même temps que ces officiers, ont été renvoyés à leurs troupes d'origine, les soldats du service des aérostats ayant fait leur appren-

tissage à l'École d'application. Une partie de ces soldats a appris à fabriquer le corps des ballons, les autres savent tresser les réseaux, les troisièmes connaissent la fabrication du vernis, les quatrièmes sont dressés au maniement des appareils à fabriquer le gaz. Tous connaissent en outre la manœuvre des ballons libres et captifs. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

A Clairvaux

En annonçant que le duc d'Orléans a été transféré à la maison centrale de Clairvaux pour y subir sa peine, le *Journal de Maine-et-Loire* fait les réflexions suivantes :

« Ce transfèrement a ressemblé à un enlèvement. Comme tous les actes honteux, il a eu besoin pour s'accomplir de l'obscurité de la nuit et du plus profond mystère. On redoutait, dit-on, des manifestations. La République serait-elle si peu solide qu'on craigne de la voir s'écrouler au cri de : Vive le Roi ? Que de précautions, que de biais un gouvernement faible est obligé de prendre pour dissimuler sa conduite et ses méfaits ! Quel contraste avec la franchise, la droiture, la loyauté du Prince !

» Le voilà donc, ce jeune patriote dont le cœur bat si noblement, le voilà, nous ne dirons pas confondu, mais cohabitant avec 4,200 réclusionnaires, rebute de la société.

» Il demandait sa place dans l'armée, on la lui donne dans une Maison centrale ; il voulait un fusil et un numéro parmi les soldats, il l'obtient parmi les condamnés.

» Nous savons bien, parbleu, qu'il ne sera pas en contact avec les criminels, les meurtriers et les voleurs ; il ne manquerait plus que cela pour achever de déshonorer les législateurs de 1886 et les exécuteurs de 1890 ! On lui laissera sans doute un peu de jour, d'air et d'espace ; si on ne le faisait pas, on se mettrait au ban de l'humanité. Mais le seul fait de sa détention sera jugé sévèrement par l'Europe et par l'Histoire. Puisse la France n'être pas rendue responsable de l'iniquité et de la barbarie de ses tyrans républicains !

» Et maintenant, Monseigneur, vous voilà prisonnier jusqu'à ce qu'il plaise au caprice ou à l'intérêt de vous relâcher. La vallée que vous allez habiter s'est appelée autrefois *La Vallée d'Absinthe* ; vous allez, en effet, y goûter l'amertume de votre patriotisme méconnu et de votre liberté confisquée. Mais, vous êtes vaillant, vous ne perdrez pas courage. Dites-vous que tous les cœurs de vos amis battent à l'unisson du vôtre, que leurs regards sont tournés vers votre prison, que tout s'expie ici-bas et qu'au jour marqué la vraie France

LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

M^{lle} Darthel enchantée fit quelques cérémonies pour la forme et entra, toute joyeuse de se trouver au cœur de la place. N'était-ce pas déjà quelque chose ?

Séverine, après avoir offert une chaise, reprit l'ouvrage commencé.

Près d'elle, la petite Geneviève s'amusa avec un chiffon.

— Votre jeune sœur, cette blondinette ? dit la visiteuse en prenant la fillette par la main et l'attirant d'un sourire engageant.

— Oui, Mademoiselle.

— Venez sur mes genoux, ma petite fille, j'aime beaucoup les enfants ?

Geneviève intimidée regardait sa sœur.

— Nous sommes un peu sauvage, insinua Séverine en caressant de la main les jolis cheveux bouclés.

— Nous allons faire connaissance.

Et M^{lle} Darthel fouilla dans sa poche.

Elle tira un sac.

— Oh ! des fleurs, s'écria Geneviève en courant vers sa sœur.

Celle-ci salua M^{lle} Darthel comme une ancienne connaissance.

— Ma couturière ! s'exclama la visiteuse, la maîtresse d'atelier de M^{me} Combal... Celle qui daigne m'essayer de simples robes de mérinos après avoir manié la soie et le velours ! ajouta-t-elle d'un ton enjoué.

— Et qui s'en trouve fort honorée, répondit Flavie avec grâce. Je n'ai oublié ni votre gracieux accueil, Mademoiselle, ni le don de vos belles roses — l'été dernier.

— Décidément on aime les fleurs dans la famille...

Et la vieille demoiselle indiquait du doigt la fillette.

Celle-ci, grimpée sur un tabouret, arrangeait avec un goût précoce le bouquet dans un vase de verre bleu.

Mademoiselle Darthel, en prenant congé, pria Séverine de remettre le tricot et de vouloir bien la tenir au courant des besoins de la vieille femme.

La jeune fille le promit.

Alors, la visiteuse, soulevant Geneviève dans ses bras, l'embrassa en disant :

— Ecoutez bien, ma petite fille, je possède un grand jardin, rempli de fleurs, venez me voir, je vous en donnerai une gerbe. Allons, chose convenue, n'est-ce pas ?

L'enfant regarda ses sœurs qui souriaient... enhardie, elle risqua un joyeux : « Oui, Mademoiselle. »

La visiteuse sortit.

— Ah ! c'est la famille de la belle couturière, murmura-t-elle en descendant l'escalier. Sans contredit, ces jeunes filles ont été fort bien élevées. Leur mère devait être une femme remarquable.

De son côté, Séverine demandait à Flavie :

— Tu connais donc cette demoiselle ?

— Oui, à propos de travail. C'est une charmante vieille fille, très bonne, très affable, traitant une ouvrière comme une visiteuse.

— Elle me plaît, conclut sérieusement la calette des Darnétal.

C'était beaucoup pour elle.

Ensuite, elle reprit :

— Comment te trouves-tu ici, à cette heure ?

— Une dentelle à faire choisir dans le quartier. — La dame m'a donné ce laurier-thym et je l'ai apporté à Geneviève. Adieu, à tantôt. Elle descendit vivement.

saura effacer par ses justes hommages les injures que les maîtres du pouvoir vous font aujourd'hui subir! — P.-A. MICHEL.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAUMUR

La commission de la Société Nautique de Saumur, réunie le 26 février, a décidé qu'une poule à l'aviron aurait lieu, sur la Loire, le dimanche 16 mars prochain.

A cette occasion, une Tombola sera tirée pendant les intermèdes des courses.

De nombreux lots, offerts à la Société Nautique par divers commerçants de la ville, sont exposés chez MM. Rolland, quincailliers, rue d'Orléans.

Le prix du billet est fixé à 50 centimes.

LE NOUVEAU BILLET DE 4,000 FRANCS

La Banque de France publie l'avis suivant:

« La Banque de France commencera le 27 février l'émission d'un nouveau type de billet de 4,000 fr. destiné à circuler concurremment avec l'ancien.

» Comme les types de billets de 500, de 100 et de 50 fr., émis respectivement les 17 décembre 1888, 26 février et 21 octobre 1889, il est composé sur chaque face d'une vignette bleue et d'une vignette rose servant de fond et présente une apparence violacée. Le format, le papier et le filigrane sont les mêmes que dans l'ancien billet.

» Au recto, l'ancienne vignette bleue a été modifiée seulement aux coins supérieurs du billet où les cartouches portant le texte de l'article 139 du Code pénal ont remplacé deux figures d'enfants. La date de création, le numérotage et les signatures sont imprimés en noir. — La vignette rose est formée par une série d'ornements divers où se distinguent deux têtes allégoriques représentant Mercure et la Richesse; au-dessous de ces figures, deux écussons avec le monogramme de la Banque; au centre du billet un médaillon ovale porte une table de la loi.

» Au verso, la vignette bleue du billet actuel subsiste sans changement; le fond rose est composé d'ornements servant de cadre à la vignette et au filigrane qui ressort sur fond blanc; au centre, un médaillon rectangulaire portant les lettres B. F., accosté de deux serpents.

DESTRUCTION DE PLANTS AMÉRICAINS A MARTIGNÉ

On lit dans l'Union de l'Ouest:

« La récente et inqualifiable destruction de cépages américains, brûlés vifs en gare de Martigné, aura au moins cet avantage de bien démontrer l'absurdité des prohibitions actuelles et de leur donner le coup de grâce. Peut-on être plus maladroit, en effet, plus inconséquent, aller davantage à l'encontre de l'esprit

de la loi! Comment, c'est au centre d'un pays ravagé par la maladie, du pays même où elle a commencé, en Anjou, qu'on vient de faire un tel exemple! Craint-on donc encore d'y importer le phylloxéra, ou veut-on achever sa ruine, en lui enlevant le dernier moyen de reconstituer son vignoble?

» Il est vrai qu'on lui réserve l'espérance des pépinières en parties votées par le Conseil général, où, peut-être, pourra-t-il, dans une vingtaine d'années, trouver des plants. Il ne faut pas, en effet, moins que cela pour finir de voter les projets, d'installer ces pépinières; pour faire les différents essais, afin de découvrir le cépage propre à chaque terrain, avec un stage à peine suffisant pour connaître sa résistance; enfin, pour multiplier, au gré des besoins, cet heureux cépage. Et cela, ô sottise humaine! quand on a gratis tout le Midi de la France pour pépinière et champ d'expérience avec ses différents terrains siliceux, schisteux, calcaires, etc. Et, comme me disait naguère un horticulteur et viticulteur distingué, s'il s'agissait encore de plants directs, l'on conçoit qu'il y aurait à les étudier chez nous, sous le rapport du climat et de la maturité du fruit; mais les plants directs sont généralement abandonnés, si ce n'est par les amateurs de piquette; et alors que fait, pour un porte-greffe, que son fruit soit plus ou moins précoce, et par conséquent que nous soyons sous un climat différent de celui du Midi?»

On lit dans le même journal:

« Nous apprenons qu'une pétition déjà couverte de nombreuses signatures de viticulteurs, horticulteurs, agriculteurs et même propriétaires, est adressée au Conseil général pour obtenir l'abrogation de la loi ou du règlement administratif qui interdit d'introduire dans nos malheureux vignobles phylloxérés les plants américains.

» Nous engageons vivement tous ceux que lèse et ruine la loi de prohibition, à signer cette pétition le plus tôt possible.»

On lit dans l'Intérêt public de Cholet:

« Nos concitoyens feront bien de se mettre en garde contre les agissements d'un Espagnol, un soit-disant général Soper, qui écrit, des soi-disant prisons de Barcelone, qu'il a enterré, il y a quelques années, aux environs de Cholet, à la suite de circonstances graves, une somme de 2 millions en billets de la banque de France et de la banque d'Angleterre. Cet escroc demande, dans des lettres qu'il a envoyées à des habitants de notre ville, qu'on lui avance, par une tierce personne, dont il donne l'adresse, l'argent nécessaire pour faire exécuter à Barcelone le plan des lieux où dort le fameux trésor, etc., etc. Il leur accordera en retour le quart de la somme ensevelie! On voit d'ici la ficelle.»

CONCOURS HIPPIQUE

Le concours hippique de Rennes aura lieu cette année les 9, 10 et 11 mai.

Le prix de la Coupe est porté à 4,500 fr., dont 1,000 fr. au cheval arrivé 1^{er}.

Les personnes qui désireraient recevoir le programme détaillé du concours sont priées de s'adresser à M. le secrétaire de la Société hippique d'Ille-et-Vilaine, 8, rue des Dames, à Rennes.

RÉTABLISSEMENT DES PROCESSIONS

Plusieurs Conseils municipaux républicains de la Haute-Vienne, notamment ceux de Saint-Junien, du Dorat et de Saint-Léonard, viennent de voter le rétablissement des processions.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

(13^e Année)

DIMANCHE 2 Mars 1890,
à 1 heure 1/2

359^e CONCERT POPULAIRE

17^e de l'abonnement

Programme.

1. 4^e symphonie en ré majeur (J. Svendsen). — I. Molto Allegro. — II. Andante. — III. Allegretto scherzando. — IV. Finale. — Demandé.
2. Ouverture de Sigurd (E. Rey).
3. La Nuit d'octobre, rêverie (Le Rey).
4. Rigodon de Dardanus (Rameau).
5. Ballet Egyptien (A. Luigini). — 4 airs de ballet.

FAITS DIVERS

AVIS AUX VOITURIERS

Il n'est peut-être pas très orthodoxe d'indiquer aux voituriers en contraventions un « truc » pour éviter les procès-verbaux, mais cette catégorie de « criminels » pêche si souvent par ignorance, qu'on ne saurait les tenir pour des ennemis de la société et les traiter comme tels.

Or donc, deux gendarmes chevauchaient à la tombée de la nuit. Passe une charrette non munie de la lanterne réglementaire, — contravention aux règlements de police rurale. D'une main sûre, les gendarmes arrêtent le véhicule, ainsi que son contenu qui paraît sous la forme d'un paysan à figure madrée, et s'apprentent à dresser procès-verbal; mais le contrevenant s'écrie de sa voix la plus rogue:

« Gendarme, quelle heure est-il?

— Six heures et demie.

— Pardon, n'exagérons pas, six heures moins dix.

— Pas du tout, six heures et demie à ma montre.

— C'est possible, mais la mienne dit six heures moins dix. Constatez vous-même...

— C'est vrai.

— C'est bien, gendarme. Vous indiquerez sur le procès-verbal qu'il était six heures moins dix à ma montre, et six heures et demie à la vôtre. Vous entendez.

Huit jours après, gendarme et paysan se retrouvaient devant M. le juge de paix, qui, en fonctionnaire sévère, mais juste, s'appréta à appliquer l'amende de rigueur.

— Pardon, dit le contrevenant, quelle heure M. le gendarme avait-il à sa montre?

— Six heures et demie.

— Et à la mienne?

— Six heures moins dix.

— Et vous avez bien vu?

— Parfaitement.

— C'est donc qu'il faisait encore assez clair.

Ce raisonnement lumineux fit pencher la balance en faveur du paysan qui se tira d'affaire, sans bourse délier.

HERNIÉS

COMPLÈTEMENT GUÉRIES

Récompenses: DEUX MÉDAILLES

Nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs atteints de Hernies que M. J. GLASER, spécialiste-herniaire, Alsacien ayant opté pour la nationalité française, vient de mettre en application une nouvelle méthode pour le traitement et la guérison des hernies.

Il a confectionné à cet effet un nouvel appareil sans ressort, n'occasionnant aucune gêne, ni jour ni nuit.

Par son nouvel appareil il a certainement résolu l'un des plus grands problèmes: le soulagement de l'humanité souffrante; aussi engageons-nous vivement ceux de nos lecteurs atteints de hernies à aller le consulter à ANGERS, les 4 et 5 mars, hôtel du Cheval-Blanc; à SAUMUR, le 6 mars, hôtel de Londres.

Envoyer 50 centimes, pour recevoir la brochure explicative à J. GLASER, 19, allée de Villemonble, au Raincy, Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement
du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL: 54 ET 56, RUE DE PROVENCE, PARIS

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 19.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

CONSERVES DE LÉGUMES DE PREMIÈRE MARQUE

Petits pois sup ^{rs} , la boîte p ^r 6 personnes	0.85
» » » » 3 » »	0.45
Haricots verts sup ^{rs} , » 6 » »	0.90
» » » » 3 » »	0.45
Asperges d'Argenteuil, » 5 » »	1.30
Macédoine, » » »	1.80
Jardinière, » » »	1.40
Pointes d'asperges, la demi boîte.	1.20
Fonds d'artichauts, » » »	2.00

Tomates en flacons et en boîte, fruits de Paris.

Remise des droits par 5 kil. en sortie.

PILULES GICQUEL
Souveraines contre
Constipation, Bile, Glaires
Maux d'Estomac
Manque d'Appétit, Maux de Tête
Étourdissements
Douleurs, Rhumatismes
1^{fr} 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Flavie avait acquis beaucoup d'aisance dans un contact journalier avec le monde. Elle était si distinguée dans sa réserve fière, que les pratiques de M^{me} Combal la traitaient avec égards; d'autant plus que si sa beauté attirait l'hommage des hommes, son œil sérieux les tenait à distance.

VIII

Le froid sévissait avec une rigueur peu ordinaire, bien qu'on fût à la mi-février.

La misère augmentait chez les Darnétal.

Malgré son bon vouloir, M^{me} Darthel dut s'en tenir à fournir sa part d'ouvrage à Séverine.

Le père, pour lequel cette situation était un reproche continu, s'absentait chaque soir.

L'intérieur devenait sombre.

La gaieté des enfants elle-même disparaissait, car la sœur cadette, succombant sous le poids du travail et des préoccupations les plus douloureuses, les recevait souvent avec rudesse.

Un matin, François, au lieu de partir comme à l'ordinaire avec Joseph pour l'école, dit à ce dernier:

— Va devant, j'ai une commission à faire.

Depuis quinze jours, l'enfant changeait: au

lieu de la gaieté, des propos fous d'habitude, il devenait pensif, même taciturne. Séverine, malgré ses occupations multipliées, s'en apercevait. Elle s'était dit plus d'une fois: « Qu'a-t-il donc? » Puis d'autres soins l'avaient distraite. Lorsqu'en rentrant dans la cuisine, la jeune fille l'aperçut près du poêle, elle s'inquiéta.

— Es-tu malade? lui dit-elle avec vivacité.

— Non, répondit le jeune garçon en secouant la tête, assieds-toi, je veux te parler.

Etonnée, sa sœur le regarda d'un air interrogatif.

— Tout va de mal en pis à la maison: Flavie et toi, vous vous tuez de travail et... ne mangez pas à votre faim... Je vois bien les choses, accentua-t-il pour répondre au geste de dénégation de la jeune fille, cela ne peut pas aller comme ça toujours... mieux vaudrait retourner à la ferme. Si le père apportait seulement sa paie, mais il aime mieux la boire.

— François! s'exclama Séverine.

— Tu ne peux pourtant pas m'empêcher de dire ce qui est? riposta-t-il, la regardant en face.

C'était un grand et beau garçon. Il ressem-

blait à Flavie, bien que le regard fût plus vif. En ce moment, ses yeux brillaient d'indignation.

— Eh bien! continua-t-il, j'ai réfléchi, il est temps que je vous aide à porter la charge. A part le dessin et la mécanique, je sais suffisamment ce qu'on enseigne à l'école. Les cours du soir me suffiront. Laisse-moi donc aller à la fabrique avec le père, ce sera un gain de plus et... je le ramènerai.

Séverine, émue, prit la brune tête de l'enfant et la serra sur son cœur.

— Tu es un brave garçon... mais songe donc: tu rentreras tard du cours et il faudra te lever à cinq heures pour aller au tissage?

— On peut toujours bien essayer quelques mois... Quand l'hiver sera passé, nous verrons.

— Je vais en parler ce soir à Flavie... je ne sais si elle voudra... elle a dans son idée que tu sois mécanicien.

— Il faudra bien qu'elle consente, et toi aussi. Cela ne m'empêchera pas de travailler le dessin et le reste.

— Va-t-en, et ne dis rien à personne.

(A suivre.)

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAU-REPAIRS, Et de M^e BOURDAIS, notaire à Genes (Maine-et-Loire).

VENTE

Aux enchères publiques, Le DIMANCHE 9 MARS 1890, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e BOURDAIS, notaire à Genes,

DE L'HOTEL

De la Promenade

Situé sur la route des Ponts, à Genes, avec ses dépendances.

Mise à prix : 7,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, pour-suivant la vente :

2^o A M^e BOURDAIS, notaire à Genes, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour insertion sommaire, (161) ANDRÉ POPIN.

A VENDRE

CORBILLARD

De la commune d'Allonnes.

APPARTEMENT

A LOUER

S'adresser à M. Coué, photographe, rue d'Orléans, 57.

INFLUENZA, Rhumes, Toux, Bronchites

Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelles.

Etude de M^e J.-A. ARTEAU, avocat agréé à Tours, 2, rue Banche-reau, successeur de M^e E. CHAM-BELLAN.

A CÉDER DE SUITE UN FONDS DE COMMERCE

Quincaillerie, Articles de ménage, de chasse, serrurerie & bâtiment

Situé dans l'un des quartiers les plus commerçants de la ville de Tours (Indre-et-Loire).

Affaires annuelles : 150,000 francs en moyenne; marchandises en magasin : 100,000 francs environ. — Installation de premier ordre.

Grandes facilités pour traiter.

S'adresser, pour renseignements, à M^e J.-A. ARTEAU, avocat agréé, 2, rue Banche-reau, à Tours.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite

UNE

BONNE BOULANGERIE

Faisant 50 culasses par mois (garanti).

S'adresser au bureau du journal.

A louer à Reims

Établissement complet pour vin de Champagne avec économie de main-d'œuvre de plus de 40 0/0. Caves les plus froides de la Champagne. S'adresser à BRISSET-FOSSIER, à Reims. (134)

LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail Et cessation de commerce

Pianos, Musique, Instruments

Maison LÉONARD FISCHER

Rue d'Orléans, 49, SAUMUR

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis de CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 4 an, 12 fr ; 6 mois, 7 francs

LES VÉRITABLES

EAU et POUDRE de BOTOT

Blanchissent les Dents
Raffermissent les Gencives

ENTREPOT GÉNÉRAL : 17, Rue de la Paix, Paris
USINE : Levallois-Perret
Se vendent chez les principaux Coiffeurs, Parfumeurs et Bazars
Exiger la Signature

EPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Baisse de prix. — Conserves de 1^{er} choix

Petits pois.....	la boîte	0.85	la 1/2	0.45
» » très fins.....	—	1.60	—	0.85
Haricots verts.....	—	0.85	—	0.45
» » très fins.....	—	1.50	—	0.80
Asperges entières.....	—	1.30	le flacon	2.25
Sardines à l'huile depuis.....	—	0.40	—	—
Thon à l'huile depuis.....	—	0.75	—	—
Homard entier.....	boîte plate	0.80	et	1.25
Saumon du Japon.....	la boîte	0.90	et	1.40
Filets de harengs à l'huile.....	—	0.50	et	0.80

La Meilleure Montre du Monde

SANS RIVALE * EXACTE * DURABLE * BON MARCHÉ

POUR HOMMES

Demandez la Série J

Une belle montre (rotteuse). Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel massif. échappement Duplex, aiguilles de secondes, quatre rubis. Marque l'heure comme les chronomètres les plus luxueux. Chaque montre est vendue avec garantie sérieuse de 2 ans.



POUR DAMES

Demandez la Série L

Une petite montre de dame. Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel, verre plat. on cristal biseauté, rubis. Un triomphe d'horlogerie américaine. On en fabrique plus de 2,000 par jour et en 3 ans on en a vendu plus d'un million! Les réparations ne coûtent presque rien.

23 fr. LA MONTRE WATERBURY 23 fr.

Ces montres sont fabriquées en Amérique au moyen de machines automatiques perfectionnées au plus haut degré. — L'ancienne Waterbury (série E), à long ressort, se vend toujours 12 fr. 50.

Certificat. — L'illustre savant, M. EDISON, a écrit : « Je porte depuis longtemps une montre Waterbury et puis constater qu'elle est la seule que je connaisse qui marche toujours exactement. Je m'en suis servi même auprès des machines électriques, sans qu'il en résulte aucun inconvénient. »

Dépôt à SAUMUR, A. GOUIN, 48, Rue St-Jean

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 13
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 23
Viviv	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.) (arrivée)	12 15			1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (Etat) (arrivée)	12 41			»	4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)		8 31	10 37	»	4 41	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 29	8 49	»	»	7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2 11	»	»	4 37	8 56	»	»	7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars		11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8	
Niort		3 58	4 30	8 42	4 31	5 20	10 32		
Saintes		6 30	11 52	6 12	7 53	2 3			
Bordeaux		9 52	3 34	9	11 13	4 54			

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40	8 20				3
Saintes				7 15	9 9		11 39		6 43
Niort				9 32	10 55		2 5	5 30	8 10
Thouars		6 5	12 11	12 42	1 35	4 15	8 21	9 59	10 46
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		»	2 50	5 18	9 41	»	»
Chacé-Varrains	10 7	7 27		»	2 57	5 26	9 49	»	»
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34		»	3 2	5 31	9 55	»	»
SAUMUR (Etat) (arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 38	11 36		3 3	5 33			
SAUMUR (Orl.) (arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11	7 11 53
Viviv		8 10	12 10		3 27	5 59			
Blou		8 19	12 19		3 35	6 8			
Vernantes		8 32	12 33		3 46	6 20			
Linières-Bouton		8 45	12 46		3 57	6 32			
Noyant-Méon		8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44	
Montreuil-Bellay		10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12
Thouars		2 47	5 54	9 26	12 4			3 26	4 05
Chartres		5 25	7 30	11 50	2 27			5 10	5 45
Paris									

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON						
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34 9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56 9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6 10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53		
Moncontour	7 41	10 48	2 27		
Loudun	8 41	1 46	3 4		
Montreuil (ar.) (départ)	9 21	3 24	4 38		
la Vaudelay	6 53	9 29	4 25	5	9 30
Baugé	7 4	9 40	4 46	5.10	9 41
Doué	7 22	9 57	6 16	5.26	10 1
Martigné	7 43	10 17	7 5	5.40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS					
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31
Montreuil (ar.) (départ)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
Loudun	8 24	1 26	2 15	9 14	
Moncontour	8 55	4 14	3	10 43	
Poitiers	10 33	6 8	3 29	10 48	

LIGNE D'ORLEANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS									
STATIONS	Direct. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Expr. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 10	7 35		
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35		
La Ménitrie	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1		
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25			
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32			
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39			
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24		
(départ)	3 27	7 52	11 16	1 15	4 31	7	10 30		
Varennes		8 5	11 32	1 29	4 45	7 13			
Port-Boulet		3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29	10 50	
Langeais		4 26	8 59	12 3	2 14	5 46	8 14	11 16	
Tours (arrivée)		5 9	9 42	12 46	2 53	6 35	8 51	11 48	
Paris (arrivée)		10 39	4 40	10 46	6 25	5	7		

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 30
Tours	1 23	5	7 15	10 47	2 5		